

## INFORMATION « cannabis frelaté »

### CONTEXTE CLINIQUE :

Les Centres d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance et d'Addictovigilance (CEIP-A) de la région Auvergne-Rhône-Alpes souhaitent attirer votre attention sur les **risques liés** à la circulation de **cannabis frelaté**, qui semble augmenter en Europe ainsi qu'en France. Plusieurs cas suspects ont été déclarés dans notre région, et deux cas ont été confirmés par des analyses.

En effet plusieurs consommateurs ont décrit des effets inhabituels lors de la prise de cannabis que rien, en apparence, ne distinguait du cannabis naturel.

### PRODUITS INCRIMINES ET CONSEQUENCES :

Les produits consommés peuvent en réalité être du cannabis à faible teneur en THC, mais dont les effets sont **augmentés artificiellement par la vaporisation de cannabinoïdes de synthèse** sur le cannabis.

Les consommateurs décrivent les **effets de ces produits comme étant plus forts/plus puissants que d'habitude, et devenant réellement désagréables**. En effet ils peuvent entraîner **maaises, sueurs, sensations de fatigue, douleurs musculaires, acouphènes, tachycardies, hallucinations, pertes de mémoire ou même évanouissements**.

Par ailleurs, ces cannabinoïdes de synthèse peuvent entraîner des **complications parfois fatales** : un rapport de 2017, avait conclu qu'ils étaient associés à plus de 100 décès (enquête conjointe d'Europol et de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies). Enfin il est important d'insister sur le fait que ces substances ne sont pas détectables à l'aide des analyses urinaires classiques et doivent être recherchés spécifiquement : il peut donc exister une divergence entre les signes cliniques et le résultat des analyses.

### CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION D'EXPOSITION A CES PRODUITS :

Il convient de signaler que la plupart des expositions rapportées jusque-là en France n'ont engendré que des effets désagréables, mais dont la gravité est relativement faible. Toutefois en cas d'effets plus graves, le patient peut être dirigé vers le service d'urgences le plus proche.

Par ailleurs, afin d'étudier l'importance de ces pratiques, **merci de signaler tous les cas suspects auprès du CEIP-A dont vous dépendez** (voir ci-dessous). Si vous pouvez obtenir un échantillon de la substance incriminée, conservez-le, et le CEIP-A vous expliquera la suite à donner pour procéder à son analyse.

**Aidez-nous à surveiller ces produits dangereux pour les usagers !**

01 – Ain ; 07 – Ardèche ; 26 – Drôme ; 38 – Isère ; 73 – Savoie ; 74 - Haute-Savoie

CEIP-A de Grenoble : [addictovigilance@chu-grenoble.fr](mailto:addictovigilance@chu-grenoble.fr)

CHU GRENOBLE CEIP/CRPV

Pavillon E

CS 10217

38043 GRENOBLE CEDEX 9

Site internet : [www.addictovigilance.fr/grenoble](http://www.addictovigilance.fr/grenoble)

**03 – Allier ; 15 – Cantal ; 43 - Haute-Loire, 63 - Puy-de-Dôme**

**CEIP-A de Clermont-Ferrand : [addictovigilance@chu-clermontferrand.fr](mailto:addictovigilance@chu-clermontferrand.fr)**

CHU CLERMONT-FERRAND - HOPITAL G. MONTPIED; Centre de Biologie

Service de Pharmacologie Centre Addictovigilance Auvergne

58 rue Montalembert

BP 69

63003 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Site internet : [www.addictauvergne.fr](http://www.addictauvergne.fr)

**42 – Loire ; 69 – Rhône**

**CEIP-A de Lyon : [ceip.addictovigilance@chu-lyon.fr](mailto:ceip.addictovigilance@chu-lyon.fr)**

Hospices Civils de Lyon

Service Hospitalo-Univ. de PharmacoToxicologie - CEIP-A

162 A, avenue Lacassagne

69424 Lyon Cedex 03

Site internet : [www.addictovigilance.fr/lyon](http://www.addictovigilance.fr/lyon)

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture des CEIP-A (nuits, week-end et fériés) :

**Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON : [centre.antipoison@chu-lyon.fr](mailto:centre.antipoison@chu-lyon.fr)**

Hospices Civils de Lyon

Service Hospitalo-Univ. de PharmacoToxicologie - CAPTV

162 A, avenue Lacassagne

69424 Lyon Cedex 03

Réponse Téléphonique à l'Urgence : 04 72 11 69 11

Télécopie : 04 72 11 69 85